



la CGT trésor Corse du Sud

REUNION DU 10 JUILLET 2008 FUSION TRESOR PUBLIC IMPOTS

En préambule la direction nous rappelle que cette réforme se veut au service des usagers, l'accueil unique devant permettre de donner toutes les informations aux contribuables

La délégation CGT a rappelé sa position, opposée à cette réforme telle qu'elle a été conçue dans un souci clairement affiché de réduction d'effectifs et de restriction budgétaire.

1) Les trésoreries de proximité

L'accueil de proximité dans les postes ruraux, se fera dès le 1^{er} janvier 2009, les contribuables ne devront plus être renvoyés vers le CDI.

La délégation CGT est intervenue pour rappeler la situation de sous-effectif des postes ruraux. Cette charge de travail supplémentaire, qui devra être assurée par les agents dès 2009 alors qu'ils ne « bénéficieront » pas encore en contrepartie du transfert de la TP vers le SIP, (celui-ci n'étant pas encore créé), engendrera-t-elle des emplois supplémentaires ? En clair, donnera-t-on aux agents les moyens d'exercer leurs nouvelles missions ?

La direction n'a pu s'engager positivement sur ce point...

2) Les SIP

La direction locale devra adresser le plan de déploiement des SIP avant le 1^{er} septembre 2008.

L'Hôtel des Finances de Sartène regroupant déjà les services du Trésor et des Impôts sur un même site, ce sera donc le 1^{er} SIP à être mis en place.

3 agents/emplois seront transférés de la trésorerie vers le SIP.

La mise en place du SIP de Porto Vecchio devrait intervenir en 2010. Deux possibilités immobilières sont envisagées.

4 emplois seront transférés de la trésorerie vers le SIP.

Concernant le service communal, en raison du faible effectif restant, la direction nous a fait part des propositions qu'elle soumettra à la DGFIP, pourquoi ne pas l'intégrer au SIP en nommant un cadre A responsable de ce service ?

La CGT s'interroge sur l'enjeu réel de cette proposition : cette intégration des services locaux au SIP n'est-elle pas hasardeuse et risquée ? si elle était retenue par la DGFIP et généralisée aux autres postes, le résultat ne serait-il pas à plus ou moins brève échéance, de gonfler les compétences des SIP au détriment des trésoreries de proximité, et à terme le délitement de tout le tissu de proximité dans le rural ?

Concernant le SIP d'Ajaccio, si l'année de mise en place est fixée à 2011, plusieurs interrogations demeurent.

Tout d'abord la question des locaux , sur ce même site devront cohabiter 3 entités :

Le SIP sera composé de 47 agents : 20 agents de la Trésorerie Principale et d'Ajaccio Rural (dont 2 cadres A) devraient rejoindre le SIP.

Le PRC (Pôle de Recouvrement Complexe) sera composé de 6 agents dont 1 cadre A comptable.

Pour des raisons de contrainte informatique le SIP et le SIE devront être sur le même site

Le site retenu pour accueillir donc 86 agents sera-t-il celui de l'actuel CDI, de la TG ou un tout autre site ? (Aspretto...d'autres pistes sont étudiées)

La direction nous précise que le choix sera effectué selon 4 critères : les conditions de faisabilité les plus simples et les moins onéreuses, les conditions de travail des agents, les conditions d'accessibilité au public (**ce qui est tout de même le minimum à observer pour une réforme qui se veut au service des usagers**), et les conditions de sécurité.

Si la quasi totalité des emplois de la Trésorerie Principale sont transférés au SIP, hormis 2 emplois amendes qui seront rattachés à la partie locale d'Ajaccio Rural, la direction se pose la question du maintien de la trésorerie d'Ajaccio Rural (alors composée de la partie communale, de la taxe d'urbanisme et des amendes) dans les locaux actuels, compte tenu des récents et récurrents problèmes de conditions d'hygiène et sécurité vécus par le personnel (présence de rats, incendie). Mais où serait-elle alors transférée ? mystère... **peut-être intégrée au SIP comme précédemment proposé pour les trésoreries de Sartène et Porto Vecchio ?**

En conclusion de cette réunion d'information et en attendant les prochain CTPL et CTPD, la délégation CGT a rappelé sa demande de réunion d'information des personnels, particulièrement ceux qui seront les premiers touchés en 2009. La direction s'y est engagée.